

# UNE PIRATE CONTRE ACTA

LE 22 FÉVRIER 2012 SABINE BLANC

OWNI a rencontré Amelia Andersdotter, eurodéputée suédoise du Parti pirate, le seul parti en Europe centré sur les libertés numériques. La jeune fille a un gros dossier sur son bureau : ACTA, l'accord anti-contrefaçon jugé liberticide. Un sujet plus débattu que jamais, comme en témoigne l'annonce ce mercredi de la saisine de la Cour de justice de l'UE par la Commission européenne et de nouvelles manifestations samedi.



Pantalon orange pétant, comme la salopette de son collègue élu au Parlement de Berlin, veste violette toute aussi éclatante, **la parole spontanée à l'image de ses tweets**, 24 ans et des études pas finies, et pour cause : la jeune Suédoise Amelia Andersdotter est très prise par son nouveau job. Pas un mac job mais un siège de député au Parlement européen (PE) où elle représente le Parti pirate (PP).

Élue en 2009, elle n'y est entrée qu'en décembre, après que la ratification du Traité de Lisbonne a donné un siège de plus à la Suède. Elle a donc rejoint **Christian Engström**, de 27 ans son aîné. On ne s'attardera pas davantage sur son âge qui en fait la benjamine du PE : *"C'est la même chose que d'être vieux, vous devez échanger avec vos collègues de la même façon. Je préfère me concentrer sur mes sujets"*.

Et ses sujets, on s'en doute, sont ceux au cœur du programme du parti pirate : propriété intellectuelle, défense des libertés numériques et de communication, vie privée. Elle a déjà du pain sur la planche puisqu'elle est rapporteur pour la commission ITRE (Industrie, recherche et énergie) d'**ACTA**, le fameux traité anti-contrefaçon portant les intérêts du lobby des industries culturelles, en particulier une vision maximaliste de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Un dossier en béton pour celle qui s'est rodée à la politique en coordonnant à l'international les Young Pirates, l'organisation du PP dédié aux jeunes. En béton et sous le feu des critiques comme en témoigne l'annonce ce mercredi de **la saisine** de la Cour de justice de l'UE par la Commission européenne et **une nouvelle série de manifestations** dans toute la France samedi.

Nous avons échangé avec elle sur ce sujet que nous suivons avec attention, entre autres, à l'occasion d'un débat organisé à Paris par le lab le Fabelier la semaine dernière.



UNE TYRANNIE DU DROIT D'AUTEUR NOMMÉE ACTA

Un traité commercial, Acta, propose d'entériner la vision du droit d'auteur des industries culturelles à l'échelle ...

Quel jugement portez-vous sur le Parlement européen ? Il est souvent décrit comme une organisation inefficace et coûteuse, votre expérience

## **vous a-t-elle confirmé cela ?**

C'est vraiment un lieu de travail unique, où se déroulent énormément de réunions. La vision de l'extérieur est en partie juste. Quand vous avez un débat politique sur l'évolution de la législation, c'est parfois bien s'il prend du temps. Dans d'autres cas, c'est aussi un problème quand la loi n'est pas mise à jour assez vite.

En général, le processus est long. Entre la première proposition, le vote final et la mise en application dans les États membres, cela peut prendre 5-6 ans, parfois jusqu'à 10. Dans mon champ, la régulation des télécoms et du droit de la propriété intellectuelle, quand les législateurs ont agi à la hâte, nous nous sommes souvent retrouvés avec un mauvais cadre législatif.

L'ambiance est collégiale mais le Parlement est un mélange d'institution politique et diplomatique. Il y a une part de régionalisation, une conséquence des liens plus forts que les députés ont avec leur pays d'origine. Par exemple, mes relations avec la France sont lointaines. Comme je ne parle pas la langue, je ne lis pas les informations françaises. Je ne saisis donc pas ce qui se passe dans le débat national.

## **Vous êtes rapporteur pour la commission ITRE sur le dossier ACTA, en quoi consiste votre travail ?**

Ma commission fera une recommandation sur ACTA à la commission commerce international (INTA). Ce dossier est plutôt prestigieux car il attire l'attention en Europe. Nous savions que cela serait un gros chantier quand il a atterri sur notre bureau l'année dernière, mais nous n'avions pas anticipé l'ampleur du débat public à son sujet. Les points du traité concernant l'industrie prendront l'essentiel de mon temps au printemps.

La difficulté d'accès aux documents préparatoires a été clairement gênant durant les négociations. Quand elles ont commencé en 2007, personne n'y était préparé. La plupart des industries n'ont pas anticipé le début des négociations. Généralement, ce type de discussion a lieu dans des forums multilatéraux, dans des réunions plus ou moins publiques et ouvertes, davantage accessible à tous les représentants de l'industrie et à la société civile.

Ce ne fut pas le cas pour ACTA et il a fallu attendre 2010 avant qu'il n'y ait une documentation substantielle pour le plus grand nombre et non uniquement pour les négociateurs eux-mêmes et une poignée de représentants de l'industrie. Et ce grâce à des fuites.

## **En 2010, le parlement européen a critiqué le manque d'information sur ACTA. Récemment, la Belgique a suspendu toute décision de ratification à la garantie que le traité n'aura pas de conséquence négative sur la loi belge. L'Allemagne de son côté veut qu'ACTA soit d'abord ratifié par le PE. Que pensez-vous de ces initiatives ?**

C'est vraiment intéressant. Je suppose qu'en conséquence le Bundestag allemand va sans doute suivre la décision du PE. La Belgique dit "notre pays va d'abord se faire sa propre opinion et ensuite décider", alors que le Bundestag met simplement la pression politique sur le PE. Je trouve l'approche belge plus judicieuse et admirable.

J'aurais attendu des parlements nationaux qu'ils s'intéressent davantage au sujet avant que leur gouvernement ne signe, mais malheureusement parfois, les parlements sont un peu à la traîne.

## **Presque 2,5 millions de personnes ont signé la pétition en ligne d'Avaz contre ACTA, est-ce que cela influe ?**

La pression politique mise par une telle pétition est vraiment très forte. De l'intérieur du PE, il est manifeste que c'est un sujet de premier plan. Que des États membres aient suspendu la ratification de l'accord a au moins en partie un lien avec cette mobilisation. Habituellement, on ne voit pas ce genre de réaction de la part d'institutions.

**Acta souhaite renforcer la collaboration entre ayants-droit et fournisseurs d'accès à Internet. Cela vous inquiète ?**

Cela me préoccupe car ces acteurs du business ne sont pas censés être des institutions juridiques. Faire un accord qui les encourage de façon implicite à endosser la responsabilité de juger là où il y a une infraction, comment on y met fin, est une mauvaise idée. Si nous nous dirigeons vers une mise en application de la loi, alors que ce soit sous une autorité juridique. Vous ne pouvez pas privatiser la mise en application de la loi.



# PIRATPARTIET

**Êtes-vous plus inquiète aujourd'hui pour les libertés numériques ? On a l'impression que la société civile est beaucoup plus consciente de l'offensive législative, comme en témoignent les manifestations contre ACTA, partagez-vous ce point de vue ?**

Un des aspects les plus pénibles dans tout débat sur la communication et la liberté d'information, c'est que les discussions n'avancent pas. Les institutions européennes ont montré de façon constante qu'elles étaient incapables de réagir à n'importe quel problème dans ces domaines. Elles choisissent d'attendre ou d'éviter de réguler là où il faudrait le faire et le font davantage dans des secteurs qui sont déjà de toute évidence trop encadrés. Le débat institutionnel ne progresse pas assez.

Ce qui a changé récemment c'est que les gens évoquent avec prudence l'idée que le cadre législatif actuel est peut-être trop contraignant et a besoin de changer. Il y a une prise de conscience sur le fait que le copyright est souvent trop envahissant par rapport à la façon dont les gens agissent et échangent au quotidien. Il y a souvent des objections sur l'état général du débat dans nos sociétés. Certains ont par exemple critiqué le fait qu'Acta soit débattu au Parlement européen.

La vision qu'ont les législateurs du copyright est très éloignée de celle des gens dans le domaine de l'information et de la culture. Et ne comprennent pas la logique de cet accord.



J'ai été surprise par le culot de Sopa et Pipa. Ces propositions de loi sont si stupides, je ne comprends pas d'où ça vient. Elles proposaient de donner aux institutions américaines un pouvoir juridique direct sur les systèmes DNS, pour faire fermer des sites. Il me semble étrange qu'un pays puisse appliquer ses lois sur la propriété intellectuelle partout dans le monde. Il n'est pas

## L'EMPIRE HOLLYWOOD ATTAQUE INTERNET

Aux États-Unis, les  
lobbyistes des industries  
culturelles soutiennent  
plusieurs projets de loi pour  
renforcer les moyens de ...

bon d'appliquer extra-territorialement une législation qui est critiquée sur son propre sol. Sur Sopa, j'ai l'impression qu'un représentant du Congrès a reçu une feuille de papier, l'a lue en vitesse et l'a soumise au débat.

**Est-ce que la fermeture de Megaupload ne montre pas que Sopa existe déjà, dans les faits ?**

Actuellement, les États-Unis ont encore besoin du consentement de leurs alliés. Quand ils font pression sur les autres ambassades, c'est toujours une forme de processus politique, alors que Sopa serait passé par-dessus tout. Mais oui, c'est préoccupant quand la législation d'une juridiction permet à cette dernière de causer des torts économiques dans d'autres pays.

Que les institutions européennes n'aient pas protesté me dépasse aussi. La fermeture a eu des conséquences pour les citoyens européens qui utilisaient en fait ce service de façon légale. Nous avons déjà des décisions juridiques en Europe indiquant que ce genre de "cyberlockers" sont aussi utilisés légalement et ne peuvent donc être attaqués dans leur ensemble. Je sais que le parti pirate en Catalogne a été très actif pour aider les gens à instruire des poursuites en *class action* contre le FBI pour perte de revenus et de données personnelles. L'**electronic frontier foundation** fait de même. Cela prendra du temps avant de connaître le résultat de ces poursuites.

### Le Parti Pirate a-t-il émergé aux États-Unis ?

En raison du bipartisme Républicains/Démocrates, il est très difficile pour de nouveaux partis d'avoir un impact à l'échelle nationale. Mais le PP a gagné du soutien dans le Massachusetts. Le système électoral français, américain, britannique et espagnol rend quasiment impossible l'élection d'un membre du PP. Le système de vote pour les européennes est différent en Grande-Bretagne, ce qui rend l'élection possible, peut-être.

### Comment interprétez-vous la montée du Parti Pirate ?

La progression du PP en République tchèque, en Allemagne, en Suède, en Catalogne, montre que les gens cherchent des alternatives politiques, qu'ils ne trouvent pas dans l'establishment actuel. C'est peut-être aussi parce que le PP questionnent le *modus operandi* du processus législatif. L'harmonisation se fait souvent hors des systèmes démocratiques traditionnels. Il y a 50 ans, la plupart des décisions importantes pour chaque État membre était prise dans les parlements nationaux. Aujourd'hui, cela se passe pour beaucoup dans des accords commerciaux, par exemple. C'est une évolution que les acteurs gouvernementaux n'interrogent pas assez.

### Le Parti Pirate parvient-il à peser dans le débat ?

En Suède, le PP a créé un débat sur la liberté d'information qui n'existait pas vraiment auparavant. Mais je crois aussi que son soutien signifie que ces sujets prennent de l'importance pour les électeurs, en particulier la protection des données et le respect de la vie privée. Les institutions rattrapent lentement leur retard là-dessus. Je trouve que les médias internationaux sont souvent davantage intéressés par le PP que les médias suédois.

**Certains électeurs estiment illégitime un parti issu d'Internet qui se focalise beaucoup sur le numérique, un peu comme les Verts dans les années 70, est-ce que cela évolue ? Quelle place visez-vous sur l'échiquier politique ?**

Nous sommes un parti spécialisé. Cela n'aurait pas de sens d'avoir notre propre majorité dans un Parlement. Mais cela a entièrement du sens pour nous d'en faire partie, et d'être

membre d'une coalition de gouvernement.

En ce qui concerne le PP suédois, quand d'autres sujets que les nôtres sont abordés, nous soutenons les partis qui nous soutiennent. Mais les politiques sur la liberté d'information et de communication sont étonnamment envahissantes, elles surgissent dans de nombreux domaines où nos perspectives peuvent se révéler utiles.

## En matière d'éducation au numérique, que feriez-vous ?

Je pense que nous avons besoin de davantage de cours sur des sujets comme les outils de chiffrement, des trucs un peu plus important que savoir simplement se servir d'un moteur de recherche.

## Liquid Feedback<sup>1</sup> peut-il être un outil utile pour la démocratie ?

Le système fonctionne très bien pour le PP à Berlin, mais je ne l'ai jamais utilisé personnellement. Mon travail au sein du PP m'a rendu, je ne dirais pas techno-sceptique, mais je reconnais davantage maintenant que la technique apporte beaucoup de nouvelles possibilités mais aussi beaucoup de problèmes en terme d'organisation.

Entretien réalisé avec Aidan Mac Guill et Guillaume Ledit

Photo d'Amelia Andersdotter par **Samuel Huron/Flickr (CC-by nc nd)**

Édité et modifié avec son aimable autorisation par Ophelia Noor (nb) et couverture par Loguy pour Owni

Logo officiel du parti pirate suédois.

1. Outil en ligne élaboré par le PP allemand depuis 2009 permettant à chaque membre de participer de façon active au processus de décision : faire des propositions, les amender, voter [↗]

### 7-CIRCLES

le 22 février 2012 - 18:49 [bulletin](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



*Donner un pouvoir judiciaire à des détenteurs de copyright privés est une aberration sans nom, cela en dit long sur l'amateurisme de ceux qui ont écrit ACTA. Les majors ne comprennent pas que le plus court chemin entre un problème et sa solution est rarement une ligne droite, c'est juste la plus courte distance. ACTA sera soumis à la Cour de Justice de l'Union Européenne pour répondre sur la question des droits fondamentaux. Pour avoir connu l'ambiance de copinage flagrant à la Commission Européenne, je suis inquiet de l'indépendance du jugement des instances européennes, quelques coups de fils peuvent aussi peser lourd ... Certains analystes voient dans cette démarche d'appel une concession stratégique pour temporiser, le temps que la mobilisation se désarme*

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

[LUI RÉPONDRE](#)

### NEEKO

le 22 février 2012 - 18:56 [bulletin](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



*Très bonne interview qu'on aurait du voir sur LeMonde.fr (ou autre, c'est un exemple).*

*Sauf que tout le monde s'en fout.*

VOUS AIMEZ



12

VOUS N'AIMEZ PAS



0

[LUI RÉPONDRE](#)

### GUILLAUME

le 22 février 2012 - 20:09 [bulletin](#); [SIGNALER UN ABUS](#) - [PERMALINK](#)



*Neeko, il est publié sur owni c'est déjà pas mal ^^*

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

[LUI RÉPONDRE](#)

## 7-CIRCLES

le 23 février 2012 - 11:21 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je ne comprends pas pourquoi les FAI ne défendent pas leur indépendance, pourquoi ils ne font rien?! La surveillance généralisée du net aura un coût très important, certains FAI ne pourront peut être même pas se le permettre. Après discussion avec un haut responsable d'un grand FAI, je suis sidéré de constater qu'il n'avait pas entendu parler d'ACTA, qu'il n'avait pas entendu parler de SOPA, alors que dans le reste il est beaucoup plus informé que moi. Il disait qu'ils avaient d'autres chats à fouetter! Alors que d'autres entreprises, plus malines, aux USA, comme Google, Wikipedia, Scribd se sont levés d'un bloc contre SOPA et ils ont grandi dans l'estime de leurs utilisateurs. L'inaction des FAI sur le vieux continent est sidérante, pourtant ils auraient tout à y gagner aux yeux de leurs clients; ce ne sont pas les hommes politiques qui les payent mais nous!*

*Ca veut dire que les gens ne sont pas sensibilisés en général, car les chaînes d'info les plus écoutées n'en parlent pas, ils ne font que le l'info de masse pré-machée; si vous avez l'occasion d'en parler à vos amis, n'hésitez pas, ce qui vient des amis est mieux perçu.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

## NICOLAS

le 24 février 2012 - 10:45 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*"je reconnais davantage maintenant que la technique apporte beaucoup de nouvelles possibilités mais aussi beaucoup de problèmes en terme d'organisation."*

*J'aurais aimé en savoir plus sur ce point ! Quel genre de problème a-t-elle rencontré ? Le passage à l'échelle ? L'absence de synthèse ? Le rapport signal sur bruit ?*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

## CARACOLE

le 25 février 2012 - 14:51 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*PP aime bien, mais si je véhicule l'info ici en Espagne ou PP c'est le Parti Populaire où si on veut, le Parti au Pouvoir, je risque d'avoir des problèmes ! ... :)*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

## KUZYN\_MAUPY

le 29 février 2012 - 17:36 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*mais quelle pirate ??? on ne peut rien voler dans le réseau, rien n'est à inventer, tout est à reinventer (redécouvrir), STOP american IP legislation in Europe !!! et salutations de Pologne !*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

## 8 pings

Une pirate contre ACTA « L'info "Autrement" cftc hus le 22 février 2012 - 20:33

*[...] Andersdotter, Parti Pirate suédois, en visite à Paris, février 2012. Via owni.fr Partager cet [...]*

Le blog de Louis Lepioufle » Blog Archive » ACTA, quatre lettres qui font débat le 23 février 2012 - 10:56

*[...] lois Hadopi en France, ou encore SOPA et PIPA aux USA. Sur l'application, comme l'affirme l'eurodéputée Amelia Andersdotter on « encourage de façon implicite [les ayants-droits et fournisseurs d'accès à internet] à [...]*

Contester contre l'ACTA, c'est lutter pour un futur libre! « Digital Wanderer le 24 février 2012 - 1:03

*[...] ainsi que son processus de ratification ou de rejet via une infographie empruntée à OWNI et un autre qui nous offre la vision d'Amelia Andersdotter, jeune eurodéputée suédoise du Parti Pirate, [...]*

UNE PIRATE CONTRE ACTA « SAM7BLOG le 25 février 2012 - 21:41

*[...] ce samedi. Ci-après, vous pourrez lire cette interview >>> Source & Suite sur : <http://owni.fr/2012/02/22/une-pirate-contre-acta/> >>> LICENCE CRÉATIVE COMMONS BY NC [...]*

ACTA | Pearltrees le 29 février 2012 - 13:54

*[...] Une tyrannie du droit d'auteur nommée ACTA Un traité commercial, Acta, propose d'entériner la vision du droit d'auteur des industries culturelles à l'échelle ... Éluë en 2009, elle n'y est entrée qu'en décembre, après que la ratification du Traité de Lisbonne a donné un siège de plus à la Suède. Elle a donc rejoint Christian Engström, de 27 ans son aîné. Une pirate contre ACTA » OWNI, News, Augmented [...]*

Semaine #07 à #09 (2012) – Acta, copie-privée et droit d'auteur !! Grokuik le 15 mars 2012 - 17:20

*[...] Et si vous voulez en savoir plus sur le pourquoi lisez donc cette interview d'une pirate contre l'ACTA. [...]*

Rick Falkvinge: Je suis un pirate » revue du web, Just another weblog le 1 avril 2012 - 17:55

*[...] droit d'auteur et copyright, démocratie directe, le Parti Pirate a aujourd'hui deux sièges au Parlement européen, 15 au Parlement régional de Berlin, il vient récemment d'obtenir aussi des sièges en [...]*

Le parti Pirate français sort la tête de l'eau I (Spha) le 8 juin 2012 - 18:41

*[...] lieu qu'en 2014. On capitalise donc sur les deux eurodéputés pirates, Christian Engström et Amelia Andersdotter, plus jeune parlementaire à siéger à Strasbourg. Une jeunesse qui est au cœur du dispositif [...]*